

Dans le silence de cette nuit (P 55-35-3 – USC 952)

Texte : CFC (Sœur Marie-Pierre) - Musique : Etienne Daniel
Commentaire : Sr Elisabeth-Marie Schaal – Agnès Léderlé

Le texte

Nous nous trouvons là devant un texte qui exprime la prière intime d'une âme toute abandonnée à son Dieu.

Bâties sur une inclusion, grâce à la reprise de la même formule au début et à la fin, les strophes dessinent en quelque sorte ce « jardin clos » évoqué dans le « Cantique des cantiques », ce lieu secret et privilégié où le Bien-aimé rencontre sa bien-aimée.

Cette rencontre requiert le « silence », car le Seigneur se révèle dans la brise légère (Str. 1). C'est l'heure du pardon (Str. 2), amour au-delà des errements du jour. L'âme s'appuie sur la promesse de son Dieu, le tout Fidèle (Str. 3) : « Une mère oublie-t-elle son enfant ? moi, je ne t'oublierai pas. » (Isaïe 49). Fidélité de Dieu qui suscite la « joie d'aimer ». Au-delà de toute sensibilité qui pourrait être trompeuse, l'âme s'appuie sur la certitude que Dieu est là : « puisque », mot de causalité immédiate et absolue.

La musique

Dans le calme du soir, durant l'office de Complies, cette hymne porte à la méditation. La mélodie dépouillée, l'accompagnement très léger, aident à l'abandon suggéré par le texte.

Attention à bien respecter le tempo de noire = 60 demandé par le compositeur afin de laisser agir en chacun le texte et la musique. Ce chant ne demande pas la présence d'un grand groupe. Au contraire, son interprétation sera bien plus vraie par un petit groupe ou même un soliste. L'intonation devra être très juste.